

Groupe Eco-Construction Réunion du 15 mai

Jean-Claude CHARBONNIER

Proposition d'ordre du jour

- **Approbation du compte rendu des 2 dernières réunions (6 mars et 17 avril)**
- **Approbation de l'ordre du jour**
- **Mise au point d'une stratégie Eco-construction pour le Pays: objectifs et grands axes à court et moyen terme, parties prenantes, financement, etc. (Globe 21 et participants)**
- **Rôle du bois dans l'Eco-construction: comment promouvoir le bois ? (tous)**
- **Avancement de l'enquête sur l'usage du bois (questionnaire) : partenariat CODEV/ Chambre des Métiers (Monsieur Jean-Paul Boyer)**
- **Présentation à l'ADEME**
- **Divers**

Quelques chiffres clés au sujet de la filière bois française

- La filière bois emploie 231 000 salariés en zone rurale et près de **450 000 avec toute la filière bois**
- L'ensemble des entreprises génère un chiffre d'affaires annuel de plus de **60 Mds**
- La filière bois connaît un **déficit budgétaire chronique évalué à 6,4 Mds en 2010**
- L'ameublement connaît le déficit le plus important (2,1 Mds) et celui-ci ne cesse de se creuser. Par rapport à 2009, les exportations ont diminué de 19% en 2010 alors que les importations sont restées égales. Le déficit de la filière bois n'est véritablement forestier qu'à hauteur de 2,3 Mds (sciages, pâtes, travail mécanique du bois).

Objectifs et défis à relever

- **Valoriser le bois dans sa dimension écologique et sa dimension économique** et redonner une dynamique ambitieuse en profitant des facteurs externes favorables (hausse du prix des matières premières, etc.) ;
- **Stimuler l'innovation** ;
- **Soutenir l'industrialisation** et la **standardisation** des produits ;
- **Développer le bois reconstitué** afin de proposer des produits plus performants que ceux conçus à base de bois massif ;
- **Faire cohabiter le bois avec d'autres matériaux** ;
- **Anticiper les arbitrages d'usage** et prendre en compte les virages stratégiques en matière de politiques énergétiques au niveau européen, le bois devant trouver sa place ;
- **Impliquer davantage la 1ère transformation** dans la conception de produits et inciter au dialogue ;
- **Améliorer la visibilité des produits du Pays, en France et à l'étranger**;

Quelques conclusions du pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques (PIPAME)

- La **filière bois** française représente une **opportunité majeure** pour la France et le **Pays**.
- Troisième forêt au niveau européen en termes de ressources, la forêt française se caractérise par une ressource forestière grandissante mais une **sous-exploitation** de cette ressource
- Les **nouveaux produits à base de bois, produits innovants** ou existants et pouvant faire l'objet de diversifications susceptibles de nouveaux développements et d'engendrer une croissance économique, **constituent une part importante des potentialités de création de valeur et d'emplois de la filière bois, et devraient être de nature à favoriser une dynamique de croissance**, en apportant des réponses appropriées à des besoins identifiés et à l'émergence de nouveaux usages.

Un plan d'action pour accompagner la structuration de la filière et encourager le développement de nouveaux produits issus du bois

- Accompagner la structuration de la filière par la mise en place d'une Vision Stratégique Nationale. (*Pays*)
- **Agir sur le bois construction, principal marché à court terme. (*notre choix*)**
- **Animer et promouvoir la communication. (*en cours*)**
- **4. Renforcer la formation initiale et continue. (*UCCSA/Globe21*)**
- **5. Soutenir la R&D. (*Innovation*)**
- **6. Optimiser la gestion et la mobilisation de la ressource. (*CRPF*)**

Agir sur le bois construction, principal marché à court terme

- **Assurer la prise en compte du bois dans les logiciels de calcul;** *communiquer sur la nécessité d'adapter le bois aux normes de la construction, de traiter le bois et de le qualifier*
- **Accompagner les industriels de 2e transformation pour l'industrialisation de l'offre bois construction**
 - *Faire connaître les soutiens à l'investissement existants*
 - *Communiquer sur les financements existants et faciliter leur accès*
- **Mettre en relation des propriétaires et acteurs de 1ère et 2e transformation pour faire émerger une vision fine des produits attendus**
- **Encourager la modernisation et le développement des scieries de petite taille autour de projets locaux**
- **Moderniser les outils de la 1ère transformation**
- **Disposer de données économiques fiables et précises**
- **Renforcer la présence de professionnels du bois au sein de comités spécialisés de qualification et normalisation** (*Lever les obstacles normatifs et réglementaires, notamment les normes incendie, à l'utilisation du bois dans la construction, contacts CSTB*)

- **Développer la qualification du bois après séchage**
- **Industrialiser l'offre de la filière bois construction**

L'innovation est bien sûr nécessaire pour préparer le futur du bois dans la construction !

Favoriser la communication entre les acteurs de la chaîne de valeur

- **Développer l'image du bois par rapport aux autres matériaux et banaliser son usage, notamment dans la construction/rénovation**
 - *Réaliser des campagnes de sensibilisation et de promotion auprès des acteurs de la construction/rénovation, des donneurs d'ordre privés et publics et du grand public*
 - *Renforcer l'utilisation du bois dans la construction de logements sociaux et de bâtiments collectifs et tertiaires par des aides et incitations*
 - **Soutenir des projets servant de vitrine pour l'utilisation du bois**
- **Attirer les jeunes aux métiers du bois** *Réaliser des campagnes à destination des jeunes mettant l'accent sur le dynamisme et la multiplicité des métiers du bois en particulier sur l'amont et l'exploitation forestière*
- **Promouvoir le bois par la commande publique**
- **Attirer les acteurs hors bois**

Vers un projet Eco-construction Pays ambitieux*

2012

2013

2014

2015

Axe 1 **Communication; veille technique; réglementation (projet Globe 21....)**

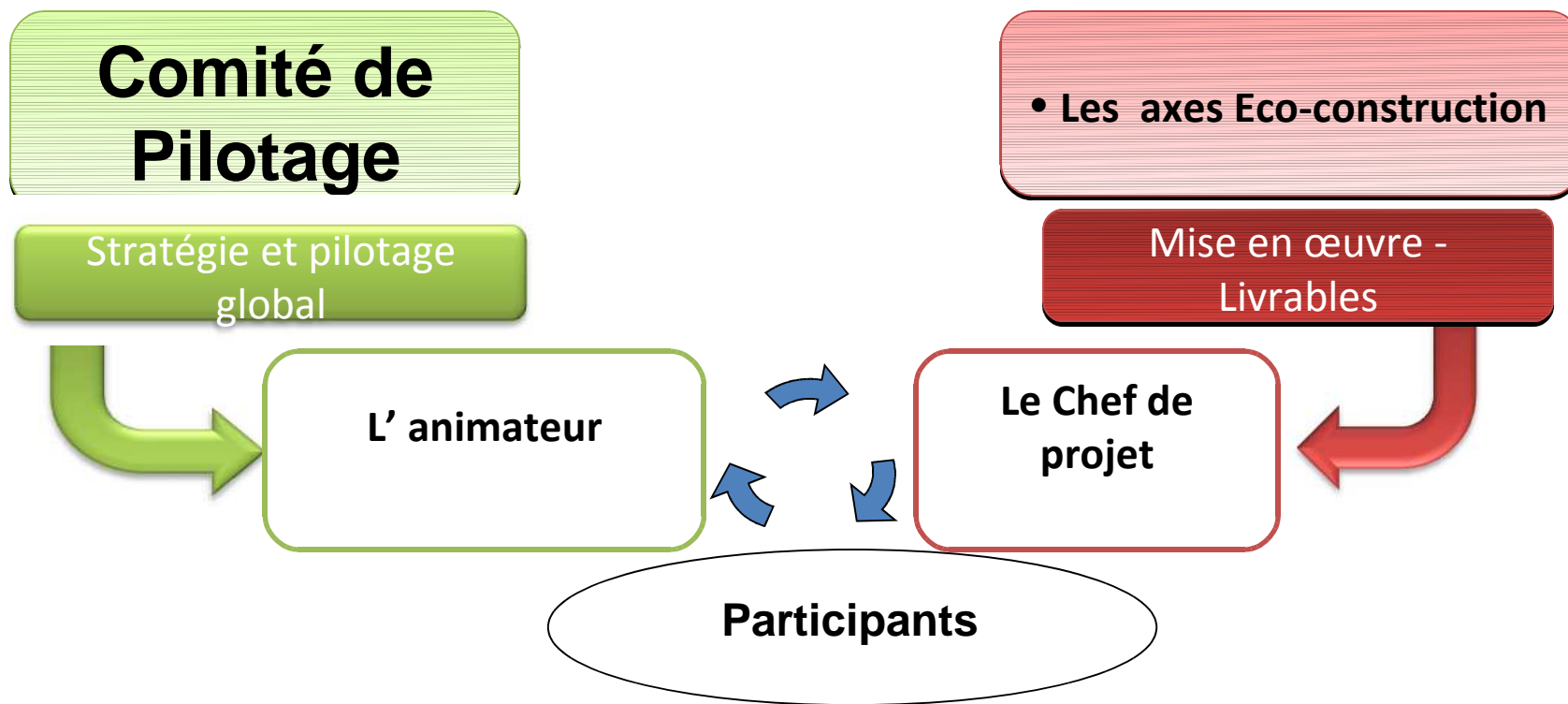
Axe 2 **Etude de projets de bâtiments expérimentaux pour tester (RT 2012, RT 2020). Usage collectif.**

Axe 3 **Réalisation de bâtiments de démonstration (tests de solutions adaptées au Pays)**

Axe 4 **Développer des solutions innovantes à base de bois pour la construction et la rénovation**

* Où l'usage du bois serait privilégié

2012: structurer la démarche et l'organiser en mode projet



Le sud de l'Aisne impliqué dans l'efficacité énergétique*

(réduction des émissions de GES et de la consommation
d'énergies fossiles)

2012

2013

2014

2015

Axe 1 **Construction: Eco-construction (bâtiments neufs et rénovation)**

Axe 2 **Transports (covoiturage) Développement de solutions électriques à partir de l'axe ferrovière EST**

Axe 3 **Développement de sources d'énergie locales adaptées:**

- biomasse (forestière, déchets, résidus d'agriculture)
- méthanisation (déchets verts, résidus d'agriculture)
- énergie solaire. A développer (thermique et photovoltaïque)
- géothermie? (étude de faisabilité à faire)
- étude de réseaux intelligents pour optimiser la production d'énergie électrique (éolien, autres sources ?). Etude à mener.

***pour mémoire mettre en place des solutions d'économies d'énergie dans les collectivités**